

10 ans d'expérience dans les marchés financiers



Merrill Lynch

Place Iberville IV
2954, boul. Laurier
Bureau 650
Ste-Foy (Québec)
G1V 4T2

(418) 659-8785
1 800 463-8317

Marie-France Delisle
B.Adm.A., M.Sc. (Finances)
Conseiller financier

PROGRAMME DISTINCT OFFERT AUX AVOCATS :

- REÉR autogéré et REÉR épargne protégés
- Examen complet du portefeuille de placement sans frais
- Service de planification financière gratuit en matière de finances personnelles et de retraite
- 50 % de rabais sur les frais annuels de REÉR autogéré (économies de 62,50 \$ + taxes)

Merrill Lynch Canada Inc. est membre-FCPE.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

- 20 novembre 2000 Conférence-midi du J.B.Q. en droit de la faillite et de l'insolvabilité à l'École du Barreau
- 28 novembre 2000 Banquet à la salle de Bal du Château Frontenac à l'occasion de la visite de la très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada
- 1er décembre 2000 Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec
- 10 décembre 2000 Fête de Noël des enfants (voir page 7 pour inscription)
- 1er Février 2001 Acitivité « Portes ouvertes à la cour fédérale », Palais de Justice de Québec



Table des matières

- Possibilités d'emplois 2
- Propos du Président 3
- Visite de l'honorable Beverley McLachlin 4
- Mot du Bâtonnier 5
- Le comité des affaires professionnelles. 6
- Activités de Noël du JBQ 7
- Calendrier des activités Le Barreau manquant 8

L'HONORABLE BEVERLY McLACHLIN, JUGE EN CHEF DU CANADA, À QUÉBEC LE 28 NOVEMBRE 2000



Envoi de publication / Port payé à Québec convention no.1526715

La qualité du produit fini et le respect des délais fixés sont importants pour vous?

Pour nous, ils sont une priorité.

Tél.
872-6003

LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.

Fax
872-0259



Dépôt légal 1985
Bibliothèque Nationale
du Québec

Tiré à 3,220 exemplaires
et distribué gratuitement
Pro Forma est publié six (6)
fois par année.

Me Kathleen Lavoie
responsable des communi-
cations pour le Jeune
Barreau de Québec 838-7658

Me Richard Gauthier
responsable de communi-
cations pour le Barreau de
Québec 838-7658

Composition, montage, im-
pression: Les Impressions
Gauvin & Harbour inc.
1515, av. Saint-Jean-Baptiste
Québec (Québec) G2E 5E2

**Prochaine édition
tombée le
26 janvier 2001
Pour information
Me Kathleen Lavoie
838-7658
klavoie2@avdl.com**

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU JEUNE BARREAU
DE QUÉBEC
2000-2001**

- Me Dominic Pagé
président
692-2425
- Me Kathleen Lavoie
première vice-présidente
838-7658
- Me Sophie Gauthier
deuxième vice-présidente
692-3111
- Me Jean-Louis Lemay
trésorier
692-3111
- Me Michel Grenier
secrétaire
694-3500
- Me Geneviève Simard-Côté
secrétaire-adjointe
651-9900
- Me Louis Riverin
conseiller
835-4900
- Me Lisa Bérubé
conseillère
692-7000
- Me Marc Choquette
conseiller
658-9966
- Me Geneviève Pépin
conseillère
657-3555
- Me Mireille Pélissier-Simard
conseillère
692-3010
- Me Carl Thibault
conseiller
643-4163
- Me Geneviève Lapointe
présidente sortante
651-9900

« Le Jeune Barreau
de Québec a été fondé
en 1914 »

CHARGÉS DE COURS À LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

À chaque année, la Faculté de droit de l'Université Laval délègue une partie importante de son enseignement à des chargés de cours. Dans le but de constituer une banque de chargés de cours, la Faculté sollicite présentement les candidatures des personnes intéressées à dispenser des cours, pour les trimestres à venir, dans les différents programmes offerts en droit (baccalauréat, maîtrise, certificat, cours de service, formation continue).

Conformément à la convention collective intervenue entre l'Université Laval et le syndicat des chargés de cours de l'Université Laval, le profil d'engagement est le suivant :

détenir une maîtrise en droit et avoir une expérience professionnelle récente, régulière et significative d'au moins un an dans un champ du droit qui correspond au contenu du cours à attribuer;

OU

détenir une licence ou un baccalauréat en droit et avoir une expérience professionnelle récente, régulière et significative d'au moins cinq ans dans un champ du droit qui correspond au contenu du cours à attribuer.

La description des programmes et des cours apparaît dans le Répertoire des cours sur Alérion à l'adresse suivante : www.ulaval.ca

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt à madame Lucie Lauzière, vice-doyenne aux programmes de premier cycle, Faculté de droit, Université Laval, Québec (Québec), G1K 7P4.

« NOTIONS INCONTORNABLES EN DROIT DE LA FAILLITE »

Le comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau vous invite à une conférence-midi portant sur le droit de la faillite laquelle aura lieu le **20 novembre** prochain à midi, à l'École du Barreau, au 76 rue Saint-Paul ou 55 rue Saint-André.

Toute en effleurant quelques notions de base en matière de faillite et d'insolvabilité, cette conférence-midi vise à mettre en parallèle la position du créancier et celle du débiteur dans la cadre d'une faillite ou d'une proposition concordataire. Quel rôle peut jouer un créancier? Quelles sont les meilleures stratégies à adopter pour le créancier? Doit-il agir comme inspecteur? Et pour le débiteur... Est-ce qu'il y aura opposition? Suis-je admissible à une libération anticipée? Sera-t-il libéré de toutes ses dettes ?

Si le sujet vous intéresse, bien vouloir vous inscrire avant le 20 novembre en communiquant avec Madame Annie Lemay au Barreau de Québec au 529-0301 ou encore, en remplissant le la fiche d'inscription que vous recevrez sous peu dans votre casier.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec:

Me Bruno Lévesque (692-7000)
Me Dominique Jolin (692-2888 poste 13)



Si vous avez besoin d'aide technique temporaire ou permanente en matière de recherche juridique, contactez dès aujourd'hui gratuitement le service de placement du Collège Bart et laissez-vous aider par un vrai technicien.

LE COLLÈGE BART

Service d'aide au placement
751, côte d'Abraham
Québec (Québec) G1R 1A2
418•522•3906

Réservez maintenant vos stagiaires pour l'été 2001!

COCKTAIL DE NOËL DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Le Jeune Barreau de Québec est fier de vous inviter, encore cette année, à son traditionnel cocktail de Noël. Profitez de l'occasion pour venir échanger avec confrères et consœurs dans une ambiance décontractée, le tout avec comme toile de fond, le Vieux-Québec et ses environs.

SALLE PANORAMA DU HILTON (23ème étage)
Vendredi le 1er décembre 2000, 17h30

25,00 \$
membres du Jeune Barreau

30,00 \$
membres ayant 10 ans et plus de pratique et non-membres

****Le coût d'inscription comprend: deux consommations et des bouchées en quantité.****

Des fiches d'inscriptions seront disponibles dans le Pro Forma, dans les casiers de Cour, dans la salle des avocats de défense et des familialistes.

Pour toute information communiquer avec :

Me Lisa Bérubé (692-7000) ou
Geneviève Simard-Côté (651-9900)

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS Édition 2000

Encore une fois cette année vous et vos tout-petits êtes cordialement invités à participer à la Fête de Noël des Enfants. Plusieurs divertissements et amusements de toutes sortes sont prévus afin de faire la joie de tous.

De plus, nous vous rappelons que cette Fête nous permet également, à notre façon, d'enseigner une journée dans la vie d'enfants provenant de milieux défavorisés et de leur rendre le temps des Fêtes plus joyeux...

La Fête des Enfants se déroulera dimanche le **10 décembre à 13h30**, à l'Atrium du Palais de justice. Le coût d'inscription sera de 10,00\$ par enfant, incluant les taxes. Réservez donc dès maintenant votre dimanche après-midi puisque nous vous attendons en grand nombre.

Pour tout don ou information, veuillez communiquer avec Me Geneviève Pépin au 657-3555.



FICHE D'INSCRIPTION POUR LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____

Nombre d'enfants ____ X 10,00\$= _____ \$

Chèque

Visa N° _____ Expiration _____ Signature _____

Veuillez photocopier ou découper cette fiche d'inscription et la transmettre, accompagnée de votre chèque, à l'ordre du Jeune Barreau de Québec à :



Me Geneviève Pépin (Reinhardt Bérubé Fortin)
3678 rue du Campanile, Sainte-Foy, Québec, G1X 4G6.
Casier No 114.

T.P.S. : 128153731

T.V.Q. : 1012530591



LA RÉOUVERTURE D'UNE CONVENTION COMPORTANT UNE RENONCIATION ALIMENTAIRE

Le Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec a organisé, le jeudi 26 octobre dernier, une conférence-midi en droit familial. L'activité, qui a attiré plus d'une soixantaine de personnes, a été animée avec beaucoup de dynamisme par l'Honorable Louise Moreau, juge à la Cour supérieure du Québec, et Me Jocelyn Verdon, avocat associé de l'étude Garneau Verdon Michaud.

Par une discussion animée, les conférenciers ont fait le point sur l'état de la jurisprudence, à l'égard de la réouverture ou non d'une convention entérinée par jugement de divorce et emportant renonciation alimentaire.

Deux courants jurisprudentiels existent sur cette question. On peut retenir des propos des conférenciers l'importance, pour les juristes voulant éviter une réouverture de convention, de rédiger des conventions explicites, dans les cas de "clean break", conformément à l'esprit de la Loi sur le

divorce et en ce qui a trait particulièrement aux objectifs de cette loi par rapport à l'autonomie financière. D'autre part, ceux d'entre nous qui voudront faire rouvrir une convention devront plutôt développer leur argumentation sur les changements de situation pouvant le justifier tout en gardant en tête le pouvoir discrétionnaire appréciable dont disposent les juges de Cour supérieure quant à l'appréciation d'un changement de situation pouvant être allégué en de telles circonstances.

Nous remercions nos conférenciers d'avoir fort généreusement mis leur temps à notre disposition, et d'avoir partagé avec nous, et de manière si vivante, leurs réflexions quant à une question qui suscite et suscitera encore bien des débats dans nos dossiers.

Me Mireille Pélissier-Simard
Me France Julien
Comité des affaires professionnelles

LE BARREAU DE QUÉBEC À LA RADIO

Devant le succès remporté l'année dernière, le Barreau de Québec a entrepris une nouvelle série d'émissions radiophoniques. Ces chroniques d'une durée de 15 minutes sont diffusées bi-hebdomadairement le mardi à compter de 8h15 depuis le 24 octobre dernier jusqu'au 3 avril 2001 sur les ondes de la Station CKRL-MF 89.1.

Au cours de celles-ci les membres de la section de Québec ont l'occasion de présenter au public diverses informations sur des sujets d'intérêt général tels le droit familial et matrimonial, droit pénal et criminel etc.

Le Barreau de Québec verra également à sensibiliser la population concernant les différents services offerts tels ceux relatifs au système de référence d'un avocat, au service de garde en cas d'urgence en matière pénale, criminelle et jeunesse.

Nous tenterons également de démontrer au public que le Barreau de Québec se soucie de sa protection en lui présentant l'existence et le fonctionnement de certains de ses comités tel celui sur l'exercice illégal de la profession.

Me Richard Gauthier, secrétaire
Barreau de Québec et responsable
des communications

LE GOUVERNEMENT A-T-IL UNE POLITIQUE D'EMBAUCHE ET DE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE POUR LES JEUNES AVOCATS ET AVOCATES?



Me Dominic Pagé
Président
Jeune Barreau
de Québec

Au cours de son mandat 2000-2001, le Jeune Barreau de Québec s'est donné comme mission de faire la lumière sur ce que nous avons appelé les principes d'employabilité au sein de l'État. En effet, nous avons constaté, comme bien d'autres sans doute, que le gouvernement joue à la chaise musicale avec les jeunes juristes au sein des différents ministères et organismes parapublics. De plus, afin de faire des économies en salaire, plusieurs ministères engagent des avocats et avocates comme attaché d'administration ou agent de recherche en leur donnant un salaire moindre sous prétexte qu'ils ne sont pas engagés comme avocat.

Combien de jeunes avocats et avocates ont été embauchés comme contractuels, puis renouvelés de contrat en contrat, en se faisant miroiter la possibilité qu'un jour ils soient permanents pour, après quelque temps, se faire dire que leur contrat ne serait pas renouvelé à la fin de son terme. Plusieurs jeunes avocats et avocates se donnent corps et âme à leur travail afin de satisfaire aux exigences de leur employeur en espérant pouvoir, un jour, décrocher un emploi permanent. On leur donne comme raison qu'on ne peut les renouveler, non pas parce qu'ils sont incompetents, bien au contraire, mais simplement à cause de coupures budgétaires. Ironiquement, ces mêmes jeunes avocats et avocates sont remplacés, quelques jours plus tard, par d'autres jeunes à qui on fait miroiter les mêmes possibilités.

Comment expliquer qu'on ne renouvelle pas le contrat d'un juriste sous prétexte que le gouvernement a rationalisé mais que, par contre, on puisse l'engager dans un autre ministère pour parfois occuper d'autres fonctions. En effet, et c'est là qu'on peut employer l'expression "jouer à la chaise musicale", les jeunes avocats et avocates se promènent d'un ministère à l'autre, pendant des années, à la recherche d'une permanence quelconque qui ne viendra jamais ou du moins très rarement. Comment expliquer que le gouvernement, en l'occurrence le Trésor, n'a pas les moyens de garder certains avocats ou de renouveler leur contrat dans un ministère alors que, quelques jours plus tard, ils sont

immédiatement remplacés par d'autres avocats moins expérimentés et que lesdits avocats, à qui on a refusé un renouvellement de contrat, seront à leur tour engagés dans un autre ministère. N'est-ce pas là le même argent ou du moins la même source?

Bien sûr, les jeunes juristes de l'état n'iront pas dénoncer tout haut, sur la place publique, ces situations de crainte d'en subir les conséquences. Pourquoi? Parce qu'ils veulent travailler. Mais à quel prix? Nos prédécesseurs, qu'on appelle les *baby-boomers*, eux qui ont été les précurseurs de la Révolution tranquille, eux qui n'hésitaient pas, dans leur jeune temps, à sortir sur la place publique et dénoncer tout haut les injustices sociales, sont aujourd'hui à la tête de l'État et font subir aux plus jeunes un sort qu'ils n'auraient jamais accepté eux-mêmes pour eux.

Il est inadmissible que l'État embauche des jeunes avocats et avocates à titre d'attaché d'administration simplement pour ne pas avoir à les rémunérer à leur juste titre, soit celui d'avocat, et ce, surtout lorsqu'ils doivent poser des actes réservés à la profession. C'est ce que nous appelons, dans l'entreprise privée, faire du "cheap labour". Et une fois qu'ils sont embauchés comme avocat, ne devraient-ils pas avoir une possibilité réelle et honnête d'atteindre une certaine sécurité d'emploi à savoir la permanence et non pas une permanence virtuelle faisant office de "carotte".

Sans doute, nos représentants gouvernementaux plaideront-ils qu'il s'agit là d'une question d'économie et de coupure budgétaire. Quoiqu'il en soit, une réflexion doit s'amorcer et le Jeune Barreau de Québec entend bien faire progresser ce dossier au cours des prochains mois et tentera de mettre fin à cette situation inacceptable. Un comité a été formé pour se pencher sur ces questions et demeure ouvert à tout commentaire relativement à ce sujet. Ainsi, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de porter une oreille attentive à vos représentations.

Me Dominic Pagé,
Président Jeune Barreau de Québec

PROBLÈMES DE...

**STRESS, DÉPRESSION, ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL OU DE TOXICOMANIE**

Accès gratuit à des services
de psychothérapie et à des groupes d'entraide
Dans la plus stricte confidentialité

PAMBA

Programme d'Aide aux membres
du Barreau du Québec

Mtl.: 286-0831 • Ext.: 1-800-74-PAMBA



ANDRÉ PROULX

Complets
prêts-à-porter:
Samuelsohn,
ORSINI,
Manzoni.

• Confection sur mesure



MODE AU MASCULIN
657, 3e Avenue
Limoulu, Québec G1L 2W5
529-8691 • 529-2414

- Location de vêtements de cérémonie
- Chaussures de qualité: Florsheim
- Toges pour avocat(e)
- Chemises légales
- Rabats



JACQUES VOYER

LA COUR SUPRÊME DU CANADA AU 21^E SIÈCLE L'HONORABLE BEVERLY MCLACHLIN, JUGE EN CHEF DU CANADA, À QUÉBEC LE 28 NOVEMBRE 2000

C'est avec plaisir que nous rappelons l'invitation du bâtonnier de Québec, Me Clément Samson et du président de la Division Québec de l'Association du Barreau canadien, Me George Hendy, à assister à la visite de la très honorable Beverly McLachlin, juge en chef du Canada, le 28 novembre prochain à la salle de bal du Château Frontenac à Québec. Lors de son allocution, Madame la juge en chef du Canada nous entretiendra des visions d'avenir de la Cour suprême à l'aube de ce 21^e siècle.

Nous vous invitons à vous inscrire dès aujourd'hui à ce banquet. Le coût de participation est de 100\$ par personne et le nombre de places est limité. Veuillez noter que les sièges ne sont pas réservés à l'exception des cabinets ou des membres qui achèteront une table complète (pour 8 personnes).

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Barreau de Québec au 418-529-0301 ou avec la Division Québec de l'Association du Barreau canadien au 514-393-9600.

Me Richard Gauthier, secrétaire
Barreau de Québec et responsable
des communications

UN NOUVEL EXÉCUTIF POUR L'A.J.B.Q.

C'est lors de sa dernière réunion tenue lors du Congrès de l'Association des avocats de province qui a eu lieu à Longueuil le 30 septembre dernier que fut élu le nouveau conseil exécutif de l'Association des Jeunes Barreau du Québec.

Me Dominique Lavin a été nommé président de l'Association alors que Me Louis Riverin fut nommé premier vice-président et Me Maxime Bernatchez occupera le siège de second vice-président. Le poste de secrétaire demeurera occupé par Me Julie Gagné alors que celui de trésorier est revenu à Me Julie Turgeon.

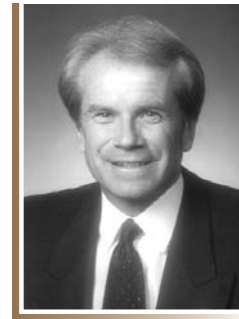
Me Jean Roy, président sortant, a dressé un bilan positif de la dernière année. En effet, l'AJBQ a su se hisser au rang d'interlocuteur incontournable au sein des instances décisionnelles du Barreau. Ses membres sont invités à siéger au sein de différents comités du Barreau et ils y font valoir les préoccupations et points de vue des jeunes avocats.

Le prochain défi pour l'AJBQ sera de trouver un financement nécessaire pour la tenue d'activités pouvant regrouper et rejoindre les jeunes avocats.

Elle entend également répondre à l'appel du bâtonnier du Québec sur le dossier des tribunaux administratifs afin de promouvoir et sauvegarder les intérêts des jeunes avocats. Qui peut mieux représenter les intérêts et droits des justiciables qu'un avocat ? Un projet de mise en place d'un système de référence est à l'étude au sein de l'AJBQ pour les tribunaux administratifs. Pour le mener à terme, l'Association aura besoin de la collaboration du Barreau et elle se joindra au Comité formé par le Bâtonnier Montcalm sur cette question pour y apporter sa contribution et y faire valoir son projet.

Rappelons que l'AJBQ est formé depuis près de quatre ans et qu'elle se veut un lieu d'échange entre les Jeunes Barreau membres et un instrument de lobbying pour les jeunes auprès des différentes instances du Barreau.

Me Louis Riverin
Premier vice-président
Association des Jeunes Barreau du Québec



Me Clément Samson
Bâtonnier de Québec

BIBLIOTHÈQUE ONÉSIME-GAGNON

Bibliothèque Onésime-Gagnon. Connue autrefois sous le nom de bibliothèque du Barreau de Québec, la dédicace officielle de la bibliothèque Onésime-Gagnon s'est tenue le 12 octobre dernier dans le cadre d'une cérémonie empreinte de fierté et de joie.

Cette fierté et cette joie étaient partagées tant par les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants de Me Onésime Gagnon que par les représentants de la magistrature, du ministère de la Justice, des avocates et avocats du cabinet Lavery de Billy, du Jeune Barreau de Québec et du Barreau de Québec.

Mes remerciements les plus sincères à tous les membres de la famille Gagnon qui étaient présents. Merci à notre confrère, Pierre C. Gagnon, qui a si généreusement contribué à la réalisation de cet important événement pour notre barreau.

Merci tout spécialement à Me André Gagnon, c.r., qui lors de son allocution au nom de la famille Gagnon, nous a permis de connaître davantage ce grand homme et je cite « *Dans la pratique du droit, Onésime Gagnon fut un visionnaire, un précurseur. Je relisais son discours acceptant de ses confrères le poste de bâtonnier en 1937 : il y exprimait le désir que le Barreau s'adapte aux conditions économiques nouvelles et il préconisait l'enseignement aux étudiants en droit de la comptabilité, des sciences politiques et du droit constitutionnel et international. Dans son discours de la rentrée des tribunaux à la même année, il incitait les jeunes avocats à rechercher la spécialisation et la compétence.*

Il est symbolique que cette belle bibliothèque porte le nom d'Onésime Gagnon. Passionné pour le droit, il l'était aussi pour la lecture. Il avait tout lu et lisait presque deux livres par semaine. C'est

un grand plaisir pour moi de remercier au nom des enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et parents de Onésime Gagnon, le Barreau de Québec et la ministre de la Justice du Québec pour l'insigne honneur fait à la mémoire de notre père, grand-père et arrière-grand-père Onésime Gagnon. Le geste éloquent que vous posez à sa mémoire nous émeut profondément et nous tous, les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute la famille d'Onésime Gagnon vous en sommes très reconnaissants.»

Je vous invite au cours des prochains jours à consulter le site web du Barreau de Québec afin de lire intégralement l'allocution prononcée par Me André Gagnon, c.r.

Comme je vous l'ai déjà signalé lors de mon dernier propos, les membres de la famille Gagnon furent très généreux à l'égard de notre barreau en contribuant financièrement à ses opérations pour l'exercice 2000-2001. Nous souhaitons utiliser ces sommes afin de mettre en place un projet de traitement et de conservation des archives de notre section. Bien que nous soyons à l'affût des nouvelles technologies de l'information, nous nous devons comme collectivité de nous assurer que notre patrimoine sera bien conservé pour les générations à venir.

Enfin, je vous convie à nouveau à assister en grand nombre au banquet du 28 novembre prochain au cours duquel nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir la juge en chef du Canada, la très honorable Beverly McLachlin.

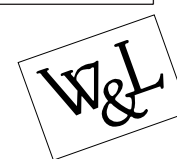
À bientôt,

Me Clément Samson
Bâtonnier de Québec

Vous êtes appelé à la barre



www.barreau.qc.ca/quebec



Wilson & Lafleur

Librairie/Éditeur en droit Ltée.

40, rue Notre-Dame Est
Montréal, Québec H2Y 1B9
Téléphone: (514) 875-6326
Télécopieur: (514) 875-8356

(Sans frais)
1-800-363-2327